



Démarches et obligations du divorce

Par **falco**, le 29/11/2010 à 09:33

Bonjour,

Nous sommes en désaccord et nous voulons divorcer. Nous avons trois enfants (12-10-6 ans).
Quelles sont les démarches à entreprendre?

A partir de quel âge les enfants choisissent leur lieu de résidence principal ?

Par qui les enfants sont entendus ?

Nous avons une maison ensemble, comment faire si l'un des deux ne veut pas la vendre ?

merci d'avance pour vos réponses.

Par **Marion2**, le 29/11/2010 à 09:37

Bonjour,

Puisque vous voulez divorcer, il faut obligatoirement prendre un avocat.